Procès-verbal de la séance du conseil d’établissement, tenue à l’école Saint-Rédempteur, le jeudi 6 mai 2022 à 17 h 30.

**Sont présents**

Hamelin, Véronique Responsable au service de garde

Chiasson, Carine Enseignante

Cousineau, Monique Parent

Ouazinne , Zakia Président

Leclerc,Gabrielle membre de la communauté

Cardin,Lorraine Enseignante

Boisvert, Valérie membre du soutien

Hurst, Lisa Parent

Bathily, Arona Parent (vice-président)

Savard, Alexandre Parent

Chiasson, Carine Enseignante

**Était absent :**

Cadieux, Valérie Enseignante

**Participent également**

Kamel,Inji Directrice

1. **Ouverture et présences**

Le quorum est vérifié et l’assemblée débute à 17h35.

1. **Lecture et adoption de l’ordre du jour**

Madame Ouazinne, présidente, donne la lecture de l’ordre du jour.

Proposée par madame Zakia Ouazinne, appuyée par monsieur Alexandre Savard

1. **Lecture et approbation du procès-verbal du 7 avril 2022**

Proposer par madame Lisa Hurst et appuyer par Monsieur Arona Bathilly.

1. **Suivi au procès-verbal du 7 avril 2022**

Aucun

1. **Période de questions du public**

Aucun

1. **Mots**
	1. **Direction**

Mme Kamel remercie les parents surveillants de leur temps et de leur patience.

Mme Kamel remercie l’équipe-école pour leur implication dans le rythme « normal » de l’école.

* + 1. **Projets particuliers : suggestion pour le centre de services**

Mme Kamel nous informe que le centre de service se questionne face au projet particulier. Un sondage sera envoyé afin de consulter le plus grand nombre de personne. Un document a été déposé et il est important de le consulter.

Mme Kamel prend les avis et les transmettra au centre de service.

* + 1. **Travaux prévus cet été**

La toiture de l’école sera refaite cet été. Le plafond du gymnase sera remis à l’an prochain. De plus, les abreuvoirs doivent être faites durant cet été. Avant la fin de l’année, les jeux dans la nouvelle section devraient être fait début juin.

CE#21/22-09

* + 1. **Utilisation des locaux de l’école pour cet été (approbation)**

Il est proposé par Lisa Hurst et appuyé par Lorraine Cardin d’approuver l’utilisation des locaux pour cet été tel que présenté.

CE#21/22-10

* + 1. **Activités et sorties éducatives 2022-2023 (approbation)**

Il est proposé par Arona Bathilly et appuyé par Monique Cousineau d’approuver les sorties scolaires tel que présenté.

* 1. **Présidence du CÉ**

**6.2.1 Mot de la présidente**

Wow, un beau terrain de soccer.

**6.2.2 Dernière rencontre (souper et rencontre)**

2 juin à 17h00 avec souper

**6.2.3 Budget du CÉ : dépenses 21-22**

Budget pour le secrétariat, souper.

* 1. **Service de garde**

**6.3.1 Rentrée progressive des élèves du préscolaire (22-23)**

Mme Hamelin explique le fonctionnement de la rentrée progressive du préscolaire.

**6.3.2 Régie interne (adoption)**

CE#21/22-11

Il est proposé par Arona Bathilly et appuyé par Lisa Hurst d’adopter la régie interne du service de garde tel que présenté.

* 1. **Personnel de l’école**

L’activité de la banque lexicale a eu lieu le 12 avril dernier. Les enfants ont adoré. Le 3e cycle était le meilleur cycle comparativement aux années passées.

La cachette des lapins a aussi eu lieu.

Le mois de l’activité physique a débuté. Le 9 mai, un 15 minutes d’activité physique aura lieu.

Les auditions pour le spectacle de talents qui aura lieu le 11 mai prochain.

* 1. **Représentant de la communauté**

Le 11 juin, une fête de quartier aura lieu et tout est gratuit. La semaine prochaine est l’inscription pour le magasin partage.

Le camp d’été aura aussi lieu.

* 1. **Représentant au comité de parents**

M. Arona nous explique se qui s’est discuté lors de la dernière réunion qui portait sur les projets particuliers.

Les menaces envers les écoles secondaires furent aussi discutées.

* 1. **OPP**

Mme Cousineau nous informe qu’il n’a pas eu de réunion. Les décorations de paques furent installés.

1. **Correspondance**

Aucun

1. **Varia**

Aucun

1. **Levée de l’assemblée**

Tous les sujets à l’ordre du jour ayant été traités, madame Ouazine propose la levée de l’assemblée à 18h22. Proposition adoptée à l’unanimité